L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI, 18 JUILLET 1890.

PETITES ANNONCES.

ON DEMANDE.

ON demande à la fabrique d'eau de seltz, J. B. Jurgen, 27 Bienville, un jeune homme robuste, de 20 à 25 ans, parlant français et anglais; une femme pour faire cuisine et ménage. 18 juil—3f

DES ouvrières expérimentées pour faire du linge de dessous pour hommes, à la N. I. Manufacturing Co., Limited, 27 rue Chartres. 10 jui—1 sem

A VENDRE.

A VENDRE—Par tous les pharmaciens, le Wilkes Dysentery Remedy. 17 juin—1 mois

A LOUER.

A LOUER—Cet établissement bien connu de "Prête sur gages", situé au coin de Bourbon et Conti, dirigé pendant plus de trente ans par feu Jean Amigdale, sera loué à un bon locataire, pour un ou plusieurs années, à partir du 1er octobre prochain, à un prix modéré. Il a un très grand coffre fort et très précieux de même que les comptoirs, rangé etc, vitrines et toutes les installations appartenant à la maison seront compris dans la location.

S'adresser à James Fahey, No 162 rue de la Commune à toucher de l'hôtel St-Charles. 17 juillet—dim 1 sep 17

Nos 1 et 3 Magasins Rouges—Ford Peters, entre le Bazar et le marché aux legumes. S'adresser à Hoey & O'Connor, 17 rue Carondelet. 25 juin

ANNONCES JUDICIAIRES.

No 30,517.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division C.

Dans l'affaire des mineurs Jenetta, James et Isabella Hay.

ATTENDU que James M. Ross et David Mitchell, résidents de Edinburgh, Ecosse, administrateurs des mineurs Jenetta Hay, James Hay et Isabella Hay, se sont adressés à cette cour pour obtenir l'autorisation de prendre possession de transporter de l'Etat de la Louisiane la propriété appartenant aux dits mineurs.

A ces cet par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les trente jours qui suivront la première publication de ces avis les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

9 juil—9 13 18

Succession de William Feldman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 30 609.—Division D

Attendu que Mme Elisabeth Betsch, veuve de William Feldman, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Feldman, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

11 juil—11 16 20

Succession de John H. Radhers et femme (conseilée)

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.— No 28,786.—Division D

Avis est par la présente donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par le Dr H. A. Gabert, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

13juil—13 18 22

Succession de George A. Falconi.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—Division C.

Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Mary A. Falconi, exécutrice testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

E. A. LUMINAIS Greffier.

17juil—17 22 26

R. Hartman vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29,825—Division A—

Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph A. Dare, syndic de créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologués et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

9 juillet—9 13 18

Succession de Michael Carroll

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 30,624.—Division E—Attendu que Mme Elizabeth Sullivan, veuve de Michael Carroll, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire datée dans la succession de feu Michael Carroll, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

12 juil—12 16 21

Succession de Francis J. Boehm.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.— No 30,609.—Division A.—Attendu que Peter Boehm a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Francis J. Boehm, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

10 juillet—10 15 19

Succession de Jacob C. Lyons.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,498—Division A—

Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph A. Dare syndic de créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologués et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

9 juil—9 13 18

Succession de Michael Carroll

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 30,624—Division E—Attendu que Mme Elizabeth Sullivan, veuve de Michael Carroll, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire datée dans la succession de feu Michael Carroll, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

12 juil—12 16 21

Succession de Francis J. Boehm.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.— No 30,609.—Division A.—Attendu que Peter Boehm a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Francis J. Boehm, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

10 juillet—10 15 19

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUE.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat, adoptée le 2 décembre 1879.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les mois excepté Janvier, Juillet, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande bonne-foi, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

J. H. Lewis

J. H. Ewing

COMMISSAIRES.

Nous soussignés Banques et Banquiers paieront tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Pres. La Nat. Bank
P. F. LANAUX, Pres. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Pres. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Pres. Union Nat. Bank

Grand Tirage Mensuel,

—A—

L'ACADEMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 12 AOUT 1890.

GROS LOT:

$300,000

100,000 Billets à Vingt Dollars: Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2 00; Vingtième de Billet $1 00.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$300,000, solt	$300,000
1 Lot de	100,000,	100,000
1 Lot de	50,000,	50,000
1 Lot de	25,000,	25,000
2 Lots de	10,000,	20,000
3 Lots de	5,000,	15,000
25 Lots de	1,000,	25,000
100 Lots de	500	50,000
300 Lots de	200,	60,000
500 Lots de	100,	50,000

PRIX D'APPROXIMATION:

100 Lots de	$300, solt	$30,000
100 Lots de	$300,	30,000
100 Lots de	$200,	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$100, solt	$99,900
999 Lots de	$100,	99,900
3,134 Lots se montant à		$1,054,800

On demande des agents partout.

Pour les prix à payer par les Clubs, ou pour tous renseignement que l'on voudrait avoir, s'adresser au soussigné. Votre confiance sera strictement respectée.

Les Billets entiers sont en vente chez les Membres de la Compagnie et aux Bureaux de la Compagnie, 319 rue Dauphine, Nouvelle-Orléans.

N'OUBLIEZ PAS QUE LE PROCHAIN TIRAGE AURA LIEU LE MARDI, 12 AOUT 1890.

Souvenez-vous que la Loterie de l'Etat de la Louisiane a été CONFIRMEE PAR LE PEUPLE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE, le 2 décembre 1879, par un vote de 135,000 contre 44,000.

Souvenez-vous que la Loterie de l'Etat de la Louisiane a été CONFIRMEE PAR LA CONSTITUTION DE L'ETAT DE LA LOUISIANE, le 2 décembre 1879, par un vote de 136,000 contre 44,000.

Souvenez-vous que la Loterie de l'Etat de la Louisiane a été CONFIRMEE PAR LA LEGISLATURE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE, le 2 décembre 1879, par un vote de 136,000 contre 44,000.

Souvenez-vous que la Loterie de l'Etat de la Louisiane a été CONFIRMEE PAR LE PEUPLE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE, le 2 décembre 1879, par un vote de 136,000 contre 44,000.

Souvenez-vous que la Loterie de l'Etat de la Louisiane a été CONFIRMEE PAR LA CONSTITUTION DE L'ETAT DE LA LOUISIANE, le 2 décembre 1879, par un vote de 136,000 contre 44,000.

Souvenez-vous que la Loterie de l'Etat de la Louisiane a été CONFIRMEE PAR LA LEGISLATURE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE, le 2 décembre 1879, par un vote de 136,000 contre 44,000.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou charge de New York, dans des lettres enregistrées. Monnaie courante par l'Express.

S'adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées comme suit:

New Orleans National Bank,

New Orleans La.

RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLEANS, et que les billets sont signés par le président d'une institution dans laquelle les deux premières banques nationales, sont impuissantes les lettres les plus élevées. Défiez-vous donc des contrefacteurs et des plans anonymes.

SOUVENEZ-VOUS que la charte actuelle de la Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane que la COUR SUPREME DES ETATS-UNIS a déclaré être un CONTRAT avec l'Etat de la Louisiane, et faire partie de la Constitution de cet Etat, NE EXPIRE PAS AVANT LE PREMIER JANVIER 1895. La Législature de la Louisiane qui s'est réunie le 10 juillet de cette année, a voté un AMENDEMENT à la Constitution de l'Etat qui sera soumis au Peuple à une élection en 1892, ce qui fixera l'expiration de la charte de la COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE à l'année MIL-NEUF-CENT-DIX-NEUF.

VENTES A L'ENCAN.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Banque des Citoyens de la Louisiane vs. J. J. Gildère.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 30,475.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, le procédera à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 9 août 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages, privilèges et tout ce qui y appartient et qui se trouve dessus, situé dans le premier district de cette ville, dans le carré d'iles borné par les rues Dauphine, Conti, Bienville et Bernadotte, mesurant 40 pieds de façade rue de la Commune sur une profondeur de quatre-vingt-dix pieds sur la limite le divisant de la propriété de Mme Ryan; quatre-vingt-neuf pieds sur la limite la séparant de la propriété de C. W. Duran, et trente pieds sur la limite inférieure. Ensemble avec cent quatre-vingt deux actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, attachées à la propriété.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Une somme comptant suffisant à payer le déclamations de la demanderesse, soit neuf cent dix dollars, montant du stock loan avec 10 0/0 d'intérêt à partir du 1er novembre 1889, et la somme additionnelle de quatre cent cent soixante-seize dollars, montant des contributions des actions, avec 8 0/0 cent d'intérêt par an sur $364 du 1er décembre 1881, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $364 du 1er décembre 1882, et avec 8 0/0 d intérêt par an sur $364 du 1er décembre 1883, et avec 9 0/0 d'intérêt par an sur $364 du 1er décembre 1884, et avec 9 0/0 d'intérêt par an sur $364 du 1er décembre 1885, et avec 9 0/0 d'intérêt par an sur $364 du 1er décembre 1886; et avec 8 0/0 d intérêt par an sur $364 du 1er décembre 1887, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $364 du 1er décembre 1888, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $364 du 1er décembre 1889; et avec les frais et charges du procès et la vente et des taxes de ville et d'Etat dues sur la dite propriété. Le vendeur n'assumera en outre la balance des actions hypothéquées, dette pas encore due mais sujet à être collecté d'après la charte et les lois de la banque, à savoir: la somme de $13,104 et l'acquéreur assumera toutes les obligations d'un actionnaire de la Banque des Citoyens d'après sa charte et ses lois et la balance s'il y en a du prix d'adjudication, comptant.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

7 juil—7, 14, 21, 28—août 4. 9.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Conrad Schuetzle, Mme Pauline Schuetzle, exécutrice testamentaire, vs Louise Bordère, veuve de Lafayette Clay.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 29,538—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procederai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 2 août 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux terrains avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville, carré d'iles désigné par le No 7, sur le plan de Soulage, le dit carré maintenant désigné comme carré No 125, sur le nouveau plan de H. C. Brown, voyer, borné par les rues Jourdan, Delord, Prytania et Dufossat; les dits terrains sont désignés par les numéros 14 et 15, et mesurent chacun trente pieds de façade sur cent dix pieds de profondeur, entre lignes parallèles mesure américaine.

Acquis par la défenderesse de Carl Jacob Wolf, le 25 avril 1883.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

30 juin—30—juil 7 14 21 28—2 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du septième district.

Henry Lochte vs John H. Tiergens.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No. 30,140. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procederai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 26 juillet 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Quatre certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies et privileges y appartenant ou autrement, situés dans le 7me District de cette ville dans l'Iliet No 131, borné par les rues Burdette, Washington, Zitzple, et Quatrième, désignés comme les Nos 2, 3, 4 et 5 de la subdivision de cent vingt pieds de face à la rue Burdette sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

23juin—23 30—7 14 21 26 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Banque du Peuple de la Nlle-Orléans vs. Clotilde Godfroy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 30,413. — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procederai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 2 août 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville désignés par les numéros Neuf et Dix, de l'iliet numéro Huit-cent-Trente-Trois, bornés par les rues Roman, Français et Urquhart suivant un plan particulier fait par F. Zimpel le 2 février 1853 déposé au greffe et archives de la Cour Civile de District, mesurant, au pied américain, comme suit: Le numéro Neuf a trente deux pieds de face à la rue Urquhart sur une profondeur de cent pieds de profondeur, et le lot numéro Dix a trente deux pieds onze pouces de face à la rue Champs Elysées sur une profondeur de cent vingt pieds de profondeur et est borné par les lots Neuf et Onze, entre lignes parallèles.

Le dit lot appartient au défendeur pour l'avoir acquise durant le mariage avec Mme Biens existant alors entre lui et Mme Elisabeth Kaiser, son épouse, par acte de Jean Amédée Dacquel, notaire, le 1er juin 1875, C. O. 8K. 103, Fol. 794.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Sheriff civil de la paroisse d'Orléans.

14 juil—14 21 28—août 4 11 16.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du valeur rue du Camp, entre Washington et Sixième (à l'arrière de la rue Magazine.)

Mme Clara Godwin vs. F. S. Neustedt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 30 343.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procederai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 2 août 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, borné par les rues Franklin (anciennement Benton) Calliope, Liberté et Clio, et désigné par la lettre A, sur un plan de J. J. d'Hemecourt, dûment approuvé de la ville, en date du 16 décembre 1874 et annexé pour référence à un acte fait à l'étude de André Hero Jr., notaire, le même jour.

La dite portion de terre mesure, au pied américain, cinquante deux pieds un pouce et quatre lignes de face à la rue Franklin (anciennement Benton) sur cent quatre deux pieds six pouces et trois lignes de profondeur sur le côté le plus près de la rue Clio, et sur la ligne le plus près de la rue Calliope, cent deux pieds six pouces et trois lignes de profondeur sur cent douze pieds; ensemble ce terrain droit vers la rue Clio de cinquante huit pieds un pouce et six lignes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

23 juin—23 30—juil 7 14 21 26.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de "Gismery" de valeur, et "Marchand et Marchandises, etc., sur devanture, et Bâtisses, etc., sur derrière terrains rue Front, entre les rues Marais et Dauphine (à rue à l'arrière étant la rue Nlle-Levée.)

C. W. G. Rareshide vs. The Enterprise Ginning and Manufacturing Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 30,460—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procederai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 2 août 1890, à midi, de la propriété ci-dessus décrite, à savoir:

1o Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Iliet borné par les rues Dauphine, Toulouse, Thalie et Erato, désigné par le numéro dix et mesure (au pied américain) vingt quatre pieds de face à la dite rue Toulouse sur une profondeur de cent six pieds, entre lignes parallèles.

2o Un autre lot de terre touchant au lot ci-dessus, désigné par le numéro onze et mesurant vingt quatre pieds de face à la dite rue Front sur une profondeur de cent six pieds, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les machines et instruments qui s'y trouvent dans le dit local en usage et appartenant au dit moulin a coton dans le dit local.

Les dits lots de terre ont été acquis par les défendeurs de Anatole Portetall, conformément à un acte passé pardevant M. Vorchies, notaire, le 5 août 1886. Bureau de transfert, livres 127, fol. 86.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

30 juin—30—juil 7 14 21 28—août 2.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du valeur rue du Camp, entre Washington et Sixième (à l'arrière de la rue Magazine.)

Mme Clara Godwin vs. F. S. Neustedt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 30 343.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procederai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 2 août 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, borné par les rues Champs-Elysées, Bon Enfants (maintenant St-Claude), Français et Amour maintenant Rempart, désigné par le No (1) onze sur un plan levé par Numa Pilié, voyer, le 12ème jour de décembre 1844 annexé à un acte passé pardevant F. de Armas, alors notaire en cette ville, en date du 19 janvier 1835 et mesurant vingt-huit pieds huit pouces de face à la rue Champs Elysées sur une profondeur de cent cinquante-quatre pieds six pouces et quatre lignes, entre lignes parallèles, vingt-huit pieds huit pouces sur la ligne du fond qui le sépare du lot No 23 au pied américain borné sur la gauche par les lots Nos 12 et 10 et sur la droite du lot No 17, et sur la droite par le lot No 10.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

14 juil—14 21 28—4 11 16 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée, coin des rues Champs-Elysées et Urquhart, dans l'iliet borné par les dites rues et les rues Pleasure et Français.

Veuve Jos. Bourdette vs. J. P. Tregde.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 30 061—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procederai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 9 août 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville désignés par les numéros Neuf et Dix, de l'iliet numéro Huit-cent-Trente-Trois, bornés par les rues Roman, Français et Urquhart suivant un plan particulier fait par F. Zimpel le 2 février 1853 déposé au greffe et archives de la Cour Civile de District, mesurant, au pied américain, comme suit: Le numéro Neuf a trente deux pieds de face à la rue Urquhart sur une profondeur de cent pieds de profondeur, et le lot numéro Dix a trente deux pieds onze pouces de face à la rue Champs Elysées sur une profondeur de cent vingt pieds de profondeur et est borné par les lots Neuf et Onze, entre lignes parallèles.

Le dit lot appartient au défendeur pour l'avoir acquise durant le mariage avec Mme Biens existant alors entre lui et Mme Elisabeth Kaiser, son épouse, par acte d'Antoine Roth, par ser. Jean Amédée Dacquel, notaire, le 1er juin 1875, C. O. 8K. 103, Fol. 794.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Sheriff civil de la paroisse d'Orléans.

14 juil—14 21 28—août 4 11 16.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur rue Franklin, entre les rues Calliope et Clio, la rue à l'arrière étant Liberté.

John F. Popp vs T. W. McEnney.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—Nos 30 471. En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procederai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 26 juillet 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'iliet borné par les rues Bienville, Casa-Calvo et Johnson, mesurant cinquante-un pieds quatre pouces et trois lignes de profondeur sur le côté le plus près de la rue Clio, et sur la ligne le plus près de la rue Calliope, cent un pieds six pouces et trois lignes de profondeur sur cent douze pieds; ensemble ce terrain droit vers la rue Clio de cinquante huit pieds un pouce et six lignes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

23 juin—23 30—juil 7 14 21 26.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du septième district.

Henry Lochte vs John H. Tiergens.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No. 30,140. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procederai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 26 juillet 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privileges, servitudes et avantages y attachés, situé dans le 4me district de cette ville dans l'Iliet borné par les rues Laurel, St André, Ste Marie et Carondelet, et formant une portion de terre formé le coin des rues Constance et Ste-Marie et mesure soixante pieds de face à la rue Constance sur une profondeur et façade à la rue Ste Marie de cinquante huit pieds un pouce et six lignes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

23 juin—23 30—juil 7 14 21 26.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de "Gismery" de valeur, et "Marchand et Marchandises, etc., sur devanture, et Bâtisses, etc., sur derrière terrains rue Front, entre les rues Marais et Dauphine (à rue à l'arrière étant la rue Nlle-Levée.)

C. W. G. Rareshide vs. The Enterprise Ginning and Manufacturing Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 30.460—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procederai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 2 août 1890, à midi, de la propriété ci-dessus décrite, à savoir:

1o Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Iliet borné par les rues Dauphine, Toulouse, Thalie et Erato, désigné par le numéro dix et mesure (au pied américain) vingt quatre pieds de face à la dite rue Toulouse sur une profondeur de cent six pieds, entre lignes parallèles.

2o Un autre lot de terre touchant au lot ci-dessus, désigné par le numéro onze et mesurant vingt quatre pieds de face à la dite rue Front sur une profondeur de cent six pieds, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les machines et instruments qui s'y trouvent dans le dit local en usage et appartenant au dit moulin a coton dans le dit local.

Les dits lots de terre ont été acquis par les défendeurs de Anatole Portetall, conformément à un acte passé pardevant M. Vorchies, notaire, le 5 août 1886. Bureau de transfert, livres 127, fol. 86.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Sheriff civil de la paroisse d'Orléans.

14 juil—14 21 28—août 4 11 16.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur rue Gravier entre Magasine et Tchoupitoulas, rue en arrière étant la rue Commune.

Hirst Street German Presbyterian Church vs Mme R. B. Corcoran et mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans No 30,337—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 9 août 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'iliet borné par les rues Gravier, Commune, Magasine et Tchoupitoulas, désigné par la lettre D, sur un plan de voyer fait par C. A. De Armas, voyer, en date du 15 novembre 1868 et attaché à un invendure fait par P. C. Duvillier, ancien notaire en cette ville, dans l'iliet borné par les rues Champs-Elysées, Bon Enfants (maintenant St-Claude), Français et Amour maintenant Rempart, désigné par le No (1) onze sur un plan levé par Numa Pilié, voyer, le 12ème jour de décembre 1844 annexé à un acte passé pardevant F. de Armas, alors notaire en cette ville, en date du 19 janvier 1835 et mesurant vingt-huit pieds huit pouces de face à la rue Champs Elysées sur une profondeur de cent cinquante-quatre pieds six pouces et quatre lignes, entre lignes parallèles, vingt-huit pieds huit pouces sur la ligne du fond qui le sépare du lot No 23 au pied américain borné sur la gauche par les lots Nos 12 et 10 et sur la droite du lot No 17, et sur la droite par le lot No 10.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

14 juil—14 21 28—4 11 16 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée, coin des rues Champs-Elysées et Urquhart, dans l'iliet borné par les dites rues et les rues Pleasure et Français.

Veuve Jos. Bourdette vs. J. P. Tregde.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 30 061—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procederai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 9 août 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville désignés par les numéros Neuf et Dix, de l'iliet numéro Huit-cent-Trente-Trois, bornés par les rues Roman, Français et Urquhart suivant un plan particulier fait par F. Zimpel le 2 février 1853 déposé au greffe et archives de la Cour Civile de District, mesurant, au pied américain, comme suit: Le numéro Neuf a trente deux pieds de face à la rue Urquhart sur une profondeur de cent pieds de profondeur, et le lot numéro Dix a trente deux pieds onze pouces de face à la rue Champs Elysées sur une profondeur de cent vingt pieds de profondeur et est borné par les lots Neuf et Onze, entre lignes parallèles.

Le dit lot appartient au défendeur pour l'avoir acquise durant le mariage avec Mme Biens existant alors entre lui et Mme Elisabeth Kaiser, son épouse, par acte d'Antoine Roth, par ser. Jean Amédée Dacqu